

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 47

Artikel: Lettre de la mi-novembre
Autor: Perret, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger, port en sus*

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LETTRE DE LA MI-NOVEMBRE

LE foehn a soufflé. Ses efforts ont fondu les neiges et enflé les rivières; puis ce fut par de belles journées tièdes, le déploiement des splendeurs de l'automne.

Le Jorat ne mérite plus son antique nom de « Noir Jorat ». Il se détache sur le ciel bleu pâle, un ciel couleur de myosotis : il s'élève au-dessus des prés, extraordinairement verts pour la saison (ceci dû aux pluies de septembre), strié de pourpre et d'ocre par les hêtres s'insinuant en taches, en zébrures, en traînées, en plaques dans ses replis sombres et profonds. L'automne a fait une entrée royale; il a arrêté, chez nous, son char triomphal pour semer à pleines mains tous ses ors sur les verdure fraîchies par les ardeurs du soleil. Il a libéralement jeté ses paillettes de cuivre et ses bronzes ardents, recouvrant les arbres d'une parure nouvelle avant que les bises s'approchent pour les secouer et les dépouiller.

Et les bises sont venues.

On a rentré les abondances. Maintenant, la vie est moins active; on prend quelque repos.

Le grand fourneau de molasse a été allumé dans la chambre commune; les hommes s'y assaient volontiers; c'est là qu'ils musent, qu'ils réfléchissent, qu'ils dorment un bon somme réparateur, l'après-midi et dans la soirée.

C'est là que j'ai trouvé, par un de ces après-midi apaisants de la St-Martin, installé confortablement sur le banc de pierre du fourneau centenaire, dans la ferme isolée, flanquée de ses quatre peupliers, un vieux philosophe que la vie a rasséréné, malgré ses épreuves, dures souvent. Je me suis assise en face de lui, dans le grand fauteuil laissé vide par sa compagne, et les yeux arrêtés sur la ligne du Jura lointain, d'un bleu de pervenche. Carrant l'étroite fenêtre, j'ai recueilli pour les lecteurs du *Conteur*, ce que m'a dit ce vieil ami.

Oui, tu as raison, elle a été une bonne femme celle-là, — nous parlons de la compagne morte récemment, — aujourd'hui où les femmes parlent volontiers de leurs droits, je me reporte à soixante ans en arrière et je repasse dans ma tête, toute mon existence avec elle. Elle en parlait elle aussi, de ses droits, et j'aimerais bien te les rappeler pendant que je le peux encore, tu en feras ton profit, ma petite.

Le premier des droits, disait-elle, est d'aimer, d'agir et de prier sans cesse; le droit de pleurer avec ceux qui pleurent, le droit de veiller quand les autres dorment. Le droit d'essuyer les larmes, le droit d'apaiser les craintes et d'effacer les plis des fronts soucieux, le droit de consoler dans le désespoir, le droit de détourner du sentier trop large celui qui s'y engage, le droit de retenir le fils prodigue. Enfin, le droit de vivre pour ceux qu'on aime, le droit de s'efforcer de témoigner cet amour dans les mauvais jours et dans les bons, le droit d'é-

gayer le foyer terrestre de joyeux sourires et de paroles aimables.

Et que faut-il de plus, pour remplir la vie, ma petite ? conclut le campagnard octogénaire.
Mme David Perret.



DAI GILET A MANDZE.

BIBINEAU l'étai zu pè la faire. L'avai fam de lài veindre onna modze po fère de la mounia po payi sè z'intérêt et po ratsetà on drài de fretàre. Et pu, po tot dere, l'étai on bocon serrà stau dzo. Sa fenna lài avai de : « Te sà, Bibineau, te bailleri pas ta modze po rein. Et pu n'ausse pas lo bounbeu de tè soulà, sein quie gâ ! » L'à que la Bibineau bade-nàve pas et Bibineau lo savai prào. L'è li que portàve tè tsausse et quand son hommo l'avai bu on verro de trào, vayà chaleu ! mè z'ami ! Dan, Bibineau l'avai met sè z'haillon de sail-làte avuè on biau gilet à mandze ein lustrine et pu via po la faire.

Ma fâi ! Bibineau, n'è pas l'eimbarra, mà n'a pas z'u de tchance; midzo l'étai arrevà et la modze n'étai pas veindya, tant que, pé vè duve z'hàore l'a faliu remodà po l'ottò, ein trabet-seint, po cein que l'étai on bocon eimmourdzi.

D'à premi, Bibineau menàve sa modze pè lo lincou, mà quand l'è que fut su lo tsemin de travèsse et que la bite sè recougnessai ie fot lo lincou su le corne, trè son bruleau de son mor, lo met dein la catsette de gilet, doute son gilet à mandze ein lustrine lo bete su la modze dèso 'na creverta et pu passe derrai po suivre tant bin que mau.

N'ein menàve pas lardze, Bibineau et pètave rido mince. Tonnerre assebin : la modze rame-nâie ! quasu pe rein d'erdzeint dein sa catse-maille ! eimmourdzi quemet on pompier à res-sat d'on incendie ! qu'è-te que voliàve dere sa Bibineaula. Chàve à grante gotte po cein que l'avai pouàre d'onna rutàie, que lo vin lo tra-vailive et que fasai tsaud. Et pu la modze al-làve gaillà, tota conteinta de chà revèrè son étrabillio et dzelhive quemet on dzouveno vi.

Tot d'on coup, Bibineau tràove on gilet à mandze ein lustrine, drài devant sè pi. Sè cllinne, lo preind, lo vouàite tot dzoïao ein sè peins-eint ein li-mimo :

— L'è la Bibinaula que sarà conteinta se lài rapporto clli gilet que i'è trovà.

Adan ie trasse po rattrapà sa modze, met lo gilet su l'autro, dèso la creverta, et sè remet à martsj derrai.

N'avai pas fé dhi pas que trove oncora on gilet à mandze.

— Eh bin ! que sè peins, pu omète dere que i'è de la tchance vouà. Vaitcè doù gilet à mandze que trovo. La Bibineaula va m'eimbransi !

Et va betà clli gilet vè lè z'autro, dèso la creverta, tandi que la modze lèveve adli lo tiù.

N'a pas età bin llein que retrove oncora on gilet à mandze ein lustrine.

Bibineau àovressai on mor quemet onna bor-natse de galatà, dào tant que l'étai ébahi et sè desai :

— Mâ ! mâ ! l'è épouairào guiero de gilet à mandze on trove. L'è bin su 'on boutequan que lè z'a perdu. Mâ porquie dein ti clliào gilet l'an-te met on bruleau ?

Clli gilet l'a età eintetsi avouè lè z'autro, dè-so la creverta, tandu que la modze dzelhive adi de dzoïao — prào su — que sai binstout rarrevàie.

Tota la vèprà, Bibineau l'a ramassà dinse dâi gilet à mandze avouè dâi bruleau dein la catsetta.

Tot parai, sè mafitave d'adi sè cllinnà, sè cllinnà et, grantenet aprì, quand l'ein a retro-và ion, s'è de :

— L'ein é quasu ramassa onna ceintanna. Sti coup, l'ein é prào. Laisso stisse.

Et du cein n'ein a min retrovâ.

Quand l'è rarrevà à l'ottò, ie dit dinse à sa fenna :

— Sti iàdzo, te vâo rein avai à ronnnà. N'è pas veindu ma modze, l'è veré, mà i'è trovà on-na nitta de gilet à mandze ein lustrine. Onna ceintanna ! Sant lé, dèso la creverta.

La fenna n'a pas età grand teinmps à dere :

— Bàogro de guieux ! N'ein fâ jamé d'au-tro : N'a pas veindu sa modze, s'è soulà et l'a perdu son biau gilet à mandze ein lustrine...

Bibineau l'a età fouettà et betà à l'hi. N'a jamé comprà cò avai pu lài robâ ti lè gilet à mandze que l'avai trovâ.

Marc à Louis du Conteu.

Il faut que rien ne se perde. — Dialogue entendu à Bière dans un cours de répétition :

Un officier, après avoir fait manœuvrer ses hommes, commande : Halte, repos ! et il laisse sa compagnie en plein soleil. Alors un loustic d'Aubonne s'approchant tranquillement de son chef :

— Pardon mon capitaine...

— Que veux-tu, mon ami ?

— Mon capitaine, il y a là, tout près, de l'ombre qui se perd !...

Signe des temps. — Chez un charcutier :

La cliente : Je vous ferai observer que, la semaine dernière, j'ai trouvé un morceau de caoutchouc dans une de vos saucisses.

Le charcutier : Hélas ! madame, on a bien raison de dire que l'automobile remplace le cheval partout.

LA GRANDE BIBLIOTHEQUE DE MORGES

LA ville de Morges, dit l'*Ami*, possède une institution dont elle peut être fière et que beaucoup de villes plus importantes pourraient lui envier; nous voulons parler de sa bibliothèque.

Elle fut fondée en septembre 1767 par un certain nombre de familles de Morges et du Pays de Vaud et même au-delà, qui désiraient se procurer le plaisir de la lecture à une époque où les journaux n'existaient pour ainsi dire pas, et avoir en même temps un lieu de réunion, car on venait à la bibliothèque non seulement pour y chercher des livres, mais aussi pour se voir et s'entretenir.

Les fonds nécessaires furent fournis par une souscription des fondateurs ainsi qu'au moyen d'une loterie, ceux-ci versèrent chacun une som-